



Le magazine d'information de la Ville de Verviers

Site internet : [www.verviers.be](http://www.verviers.be) • e-mail : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be)



Photo Grégoire Derouaux

## La sécurité : l'affaire de tous

Les récentes élections présidentielles françaises et les incidents de Schaerbeek ont mis en évidence le problème de la sécurité dans les villes et son corollaire, le sentiment d'insécurité qu'éprouvent les citoyens.

Qu'en est-il à Verviers ? Si l'on se fonde sur la statistique des crimes et délits dans les villes grandes et moyennes de notre pays, il est clair que nous sommes assez bas dans le " hit parade ". Nous serions sans doute à ranger dans les villes " sûres ", pour autant qu'il y en ait, si ce n'était le nombre de vols dans les voitures et dans les magasins, qui sont le fait tantôt de bandes organisées, tantôt de jeunes toxicomanes.

Le renforcement de la police de proximité et une meilleure coordination entre elle et les services de prévention de la ville devraient permettre une amélioration de la situation dans les prochains mois. Par ailleurs, des sys-

tèmes de " télé-vigilance " sont actuellement à l'étude au sein de la Police, afin de sécuriser les commerces et les lieux sensibles (parkings, galeries, etc.).

Le sentiment d'insécurité tantôt latent, tantôt manifeste, se nourrit aussi du comportement de groupes de jeunes désœuvrés qui, dans certains quartiers, rappellent leur existence par le tapage nocturne et le vandalisme. A cette forme mineure de délinquance, nous devons aussi trouver une réponse qui ne soit pas seulement répressive. C'est à quoi s'emploient et s'emploieront encore davantage **les services de prévention**. Leur mission ira jusqu'au cœur des écoles et des quartiers, pour agir en amont **sur les racines** de cette petite délinquance : le décrochage scolaire et souvent un laisser-aller familial.

Au-delà de ces mesures préventives et réactives, il faut certes que nous accordions davan-

|   |        |
|---|--------|
| Propreté, qualité de vie : obligations des citoyens ..... | page 2 |
| 13 promenades autour de Verviers .....                    | page 3 |
| Le 21 <sup>ème</sup> Grand Jogging de Verviers .....      | page 4 |
| Les plaines et les piscines pour l'été.....               | page 5 |
| Un vélo dans la ville : ça bouge ! .....                  | page 6 |
| La braderie au cœur de la ville .....                     | page 6 |
| Le feu d'artifice sur les berges de la Vesdre.....        | page 8 |

## Sommaire

tage de **priorité aux équipements collectifs** (halls de sports, maisons de jeunes, espaces de jeux et de rencontres) mais aussi que chaque citoyen se rende compte qu'il peut contribuer à restaurer un sentiment de sécurité en évitant l'indifférence, l'égoïsme et l'intolérance qui sont souvent à l'origine de la violence verbale ou physique de ceux qui se sentent exclus.

Si l'on excepte les bandes organisées et les truands qu'il faut combattre avec force, les actes de vandalisme et de petite délinquance sont souvent des appels au secours qui doivent être entendus par les autorités publiques et les associations, mais aussi par chacun de nous.

La sécurité est vraiment l'affaire de tous.

Claude Desama  
Bourgmestre de Verviers



# Verviers, ville propre : quelques rappels s'imposent

Vivre dans un environnement sain et propre est une aspiration et un droit de tout habitant. Mais ce droit légitime est assorti de " devoirs ". La propreté de la ville de Verviers est donc l'affaire de tous ! Avec les beaux jours qui reviennent, il n'est pas inutile de rappeler certains règlements pour que, en étroite collaboration avec les services communaux, le cadre de vie et l'environnement soient préservés.

## Propreté et accessibilité des trottoirs

Les trottoirs de la ville sont destinés à la libre circulation des piétons et **doivent donc, en permanence, être accessibles**. Les " **stationnements sauvages** " de véhicules y sont **interdits** de même que le dépôt d'objets, immondiés et encombrants aux autres jours que ceux fixés pour leur enlèvement. D'une manière générale, la propreté des trottoirs doit aussi être assurée par les habitants. Ainsi, il est interdit de pousser vers les avaloirs, égouts ou caniveaux-grilles les saletés résultant du **balayage et/ou du désherbage obligatoires** des trottoirs afin de ne pas les boucher. Par ailleurs, il est **interdit de déverser** sur les trottoirs des **eaux ménagères ou des matières insalubres** de même que dans les rigoles et bouches d'égout.

Le stationnement des véhicules est aussi interdit sur la chaussée lorsque les services communaux procèdent au nettoyage des voiries ou au curage des avaloirs. Les habitants sont d'ailleurs prévenus de ces opérations par des panneaux.

Rappelons aussi qu'**en cas de neige**, les habitants sont tenus de nettoyer le trottoir devant leur habitation si la couche de neige est inférieure à 10 cm. Dans ce cas, la neige sera mise en tas le long de la bordure pour ne pas gêner la circulation. Si la couche de neige dépasse les dix centimètres, aucun balayage ne sera effectué.

Les haies ou autres végétaux qui bordent les trottoirs **doivent être taillés ou élagués au moins une fois par an** (avant le 30 novembre) ou plus en cas de nécessité.



Un trottoir comme celui-ci peut vous attirer les foudres de l'agent de quartier !

## Cadre de vie et environnement sains

Afin de veiller à un cadre de vie et à un environnement sains, plusieurs règles élémentaires sont à observer comme l'interdiction de satisfaire ses besoins naturels sur la voie publique.

Dans **les parcs et jardins publics**, pour éviter la prolifération d'oiseaux (pigeons, étourneaux, etc.) et les désagréments qu'ils occasionnent, il est interdit de les nourrir avec toutes sortes d'aliments (graines, pain, etc.).

Concernant les habitations, le règlement communal **interdit de déposer des objets** (pots à fleurs, cage, etc.) **sur des lieux élevés** (toiture, corniches, etc...) pour éviter tout accident lors d'une chute éventuelle. Cette interdiction porte également sur les seuils de fenêtre sauf si les objets sont solidement fixés. De même, la présence de fils et câbles au sol comme dans les airs est interdite sauf autorisation du Collège échevinal.

**L'utilisation de feux d'artifice** et de pétards sur la voie publique est également interdite sauf autorisation du Bourgmestre.

Enfin, avec le printemps qui pointe son nez, il est **interdit de battre, secouer ou épousseter** sur la voie publique ou par les fenêtres

donnant sur cette dernière tapis, couettes ou autres objets d'habillement.

## Affichage

**Les publicités temporaires** fixes (panneaux) annonçant des manifestations culturelles, philosophiques, confessionnelles, commerciales ou sportives ou les affichages électoraux peuvent être autorisés par le Bourgmestre de la Ville de Verviers. **Mais** les organisateurs doivent procéder à leur **enlèvement dans les trois jours** qui suivent la tenue de ces manifestations ou dans les huit jours en ce qui concerne l'affichage électoral. En cas de refus, les services communaux leur factureront cet enlèvement.

## Friteries, snacks, glaciers,...

Les exploitants de ces commerces sont tenus à des obligations de propreté des lieux en mettant à la disposition des consommateurs des **corbeilles à déchets** dont ils doivent assurer l'enlèvement. Ils sont également tenus de **remettre les lieux en état de propreté** lorsqu'ils les quittent.



## Soutien à Ingrid Betancourt

Connaissez-vous Ingrid Betancourt ? Si ce n'est le cas, un bref rappel s'impose. Car il s'agit bien ici d'une des figures marquantes du combat mené dans le monde pour la démocratie. Candidate aux élections présidentielles en Colombie, elle a été enlevée le 23 février dernier. Cette jeune femme de 33 ans née à Bogota incarne le renouveau démocratique dans son pays. Peut-être parce qu'elle s'est

nourrie des paroles d'espoir de Neruda et de Garcia Márquez ou parce qu'elle a vécu et étudié en France, pays des droits de l'homme, Ingrid est intimement convaincue qu'elle peut (et qu'elle doit) briser le système de corruption et de violence qui paralyse la Colombie.

Afin de soutenir son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la pauvreté et les narcotrafiquants, une **motion** circule chez

nous, au départ de l'échelon de pouvoir le plus proche du citoyen : les communes. Verviers n'est pas en reste : le Collège puis le Conseil Communal ont apporté leur soutien en adoptant cette motion, en faisant connaître la jeune colombienne par le biais du présent article dans Canal V et en sollicitant l'intervention de personnalités telles que l'ambassadeur de Colombie à Bruxelles, Guy Verhofstadt, premier ministre, Armand De Decker, président du Sénat, Romano Prodi, président de la Commission européenne et Pat Cox, président du Parlement Européen.

Site web : [www.ingridbetancourt.com](http://www.ingridbetancourt.com)



Verviers

# Inauguration de 13 promenades

*Tout a commencé par une étude mettant en évidence les richesses et les lacunes de notre entité concernant les milieux de vie susceptibles d'accueillir une faune et une flore naturelles parfois menacées.*

Les promenades du Plan Communal de Développement de la Nature sont un bon moyen de découvrir les paysages et la diversité du milieu naturel, mais surtout un appel au respect et à la préservation de ceux-ci.

**Treize circuits pédestres** quadrillent l'entité de Stembert à Petit-Rechain, en passant par Heusy, Ensival, Lambermont, sans oublier une promenade au cœur de Verviers mettant en évidence les bords de la Vesdre.

Les points de départ sont situés au Grand Vivier, place Delrez, place de la Saunerie, place Colo, place Xhovémont et devant l'église Notre-Dame.

Pour les bons marcheurs, des itinéraires reliant les différents circuits permettent de se balader des journées entières sans quitter la commune.

Au total, plus de 80 kilomètres de chemins sont accessibles aux piétons chaussés de bottines ou de bottes pour aborder les passages plus boueux. Inutile en effet de rêver à l'asphalte, aux aires de barbecue et autres infrastructures, l'objectif étant de se faire discret dans une nature déjà trop sollicitée par les aménagements.

Les partenaires du PCDN ont réalisé **une pochette** réunissant 13 feuillets de commentaires, un pour chaque promenade. On y trouvera quelques indications sur les lieux traversés, une carte pour chaque circuit, quelques photos. Dès fin juin, ces pochettes seront disponibles au prix de 1 euro au Service Environnement, rue du Collège, 62 et au CTLM rue de la Chapelle,30.

**L'inauguration officielle des promenades aura lieu le vendredi 21 juin à 17h30 au kiosque, cour Fischer** (à côté de Notre-Dame).

Les actions du PCDN vous intéressent ? D'autres rendez-vous sont prévus en juin :

15 et 16 juin : stand au parc de l'Harmonie dans le cadre de la fête "A Fleur d'eau".

22 juin : promenade de découverte des insectes du bord de Vesdre sous la conduite d'un entomologiste chevronné. Départ au kiosque cour Fischer à 14 h.

**Pour toute information ou toute proposition de participation : contactez le Service Environnement de la Ville au 087/325.352**

## La Renaissance de l'Ancienne ferme

*En chantier depuis janvier 2002, l'immeuble situé au point de rencontre de la rue du Tribunal et de la Chaussée de Heusy subit pour l'heure une salutaire cure de jouvence.*

Cette bâtisse de style mosan et d'allure Louis XIV - appelée jadis Maison Bayard - date probablement de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et, comme premier siège du Cabinet Littéraire, porta haut les couleurs de la culture verviétoise. Mieux connue sous le nom de "l'Ancienne ferme" - par référence à l'affectation qui fut siennne jusqu'en 1976 - elle était à l'abandon depuis que le restaurant installé dans ses murs eût fermé ses portes.

C'est en 1999 que la Ville, sensible à sa haute valeur architecturale, a acquis le bâtiment, avec l'aide de la Région wallonne, pour la somme de 1.056.594 euros avant de rétro-

céder, par bail emphytéotique, au Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie. A charge, pour celui-ci, de le réhabiliter en 4 logements pour familles nombreuses démunies, soit 3 dans la partie principale et 1 dans l'annexe, tout en garantissant la valeur architecturale de l'ensemble.

Ce partenariat s'intègre dans la politique de rénovation du quartier dont de nombreux

immeubles se sont progressivement transformés en taudis.

Pour rappel, ce programme - qui se décline aux plans social, culturel, urbanistique et économique - est le véritable carnet de route de l'opération "Quartier d'Initiatives Mangombroux - Abattoir" mis en œuvre par et pour ses habitants depuis 1997.

Gageons que cette entreprise de restauration patrimoniale et immobilière préfigure le renouveau physique du quartier dont les premiers signes tangibles voient enfin le jour.





Dimanche 23 juin

# 21<sup>ème</sup> Grand Jogging de Verviers

L'âge de raison pour **la** manifestation familiale de l'année

*Jogging " Centre ville - inter-Ecoles ", Challenge Inter-Entreprises, Grand Jogging de Verviers, cette compétition sportive - parmi les plus courues de Belgique - se déclinera le 23 juin prochain sous ces trois formes afin de satisfaire un public de plus en plus nombreux, varié et de tous âges.*

En vingt ans d'existence, l'âge de raison, cette épreuve organisée par l'Echevinat des Sports de la Ville de Verviers a vu son succès grandir. En 2001, ils étaient près de deux mille concurrents amateurs ou sportifs avérés.

Le parcours sera une fois encore jalonné d'animations musicales pour requinquer le moral des joggeuses et joggeurs, tandis qu'au stade de Bielmont cinquante musiciens de la Musique des Cadets de la Marine seront présents. Comme les années précédentes, le Comité du Jogging a fait appel à l'animation de Henri Defawes et Radiolène (103 FM) retransmettra en direct les faits marquants de cette épreuve.

## Jogging " Centre ville Inter-Ecoles "

En avant première, le **22 juin**, le Service des Sports et l' Union Athlétique Hautes Fagnes organisent le Jogging " Centre ville - Inter Ecoles " destiné aux élèves (filles ou garçons nés en 1990, 1991, 1992 et 1993) des écoles primaires de l'arrondissement de Verviers. Cette épreuve - en réalité huit courses - se déroulera sur un parcours urbain de 1,5 km. Un classement par établissement et par course ainsi qu'un classement général seront établis à l'issue de chaque épreuve.

## Challenge Inter-Entreprises

Le 23 juin, parallèlement au Grand Jogging, se déroulera le Challenge Inter-Entreprises destiné à récompenser la société la plus performante sur le plan sportif. Chaque entreprise doit aligner au moins **cinq coureurs** occupés par elle. Pour participer à cette épreuve, les sociétés doivent rentrer **pour le 8 juin** au Service des Sports, les formulaires d'inscription complétés, les bulletins d'inscription individuels et avoir effectué le paiement des droits de participation (4 euros) par participant.

## Le Grand Jogging de Verviers

Le départ de " l'épreuve reine " sera donné à 15 heures devant le stade de Bielmont et l'arrivée sera jugée sur la piste d'athlétisme. Outre les animations musicales prévues, quatre postes de ravitaillement ainsi que des postes de secours montés sont prévus sur les 13,6 kilomètres du parcours.

Tout participant ayant franchi la ligne d'arrivée recevra une plaquette souvenir tandis que des paniers garnis seront remis aux premiers de chaque catégorie et des coupes aux clubs

les mieux représentés.

Pour participer à ce 21<sup>ème</sup> Grand Jogging, on peut encore s'inscrire jusqu'au **20 juin** en s'acquittant de la somme de **4 euros**.

A noter qu'il sera encore possible de s'inscrire le jour de la course de 11h30 à 14h30 mais pour un montant de **5 euros**.

Seuls les préinscrits avant le 8 juin participent gratuitement à la grande tombola.

## Itinéraire

avenue E. Müllendorf - rue du Tribunal -  
rue des Carnes - Crapaurue - Place Verte -  
rue du Brou - rue de l'Harmonie -  
rue L. Defays - bd. des Gérardchamps -  
rue F. Houget - rue des Chapeliers -  
rue des Weines - en Mi-ville - rue du Canal -  
rue J. Déderich - Pied Vache -  
Champs des Oiseaux - rue de Beolles -  
rue de l'Usine - avenue du Tennis -  
rue Moraifosse - chaussée Verte Voie -  
rue des Prés - chaussée de la Saussaie -  
chemin de Rouheid - rue C. Gomzé -  
avenue Elisabeth

**Renseignements et inscriptions : Service des Sports rue du Collège 62, 4800 Verviers - 087/325.297 ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 16h30.**





Ouverture le 1<sup>er</sup> juillet

# des plaines de jeux communales

1,5 euro par jour et par enfant

Avec les vacances scolaires d'été, les plaines de jeux communales reprennent vie. Elles seront ouvertes du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, offrant comme chaque année de nombreux services. Voici le détail des informations utiles.

## Situation

**Verviers** : plaine Peltzer - rue de la Concorde

**Heusy** : plaine Deru - rue Fontaine au Biez

**Ensival** : bassin de natation du Préry

**Petit-Rechain** : domaine des Tourelles - route de Grand-Rechain

## Heures d'ouverture

De 8h30 à 17h tous les jours sauf le week-end et jours fériés

## Pour qui ?

Pour tous les enfants en âge d'école maternelle ou primaire

## Activités

Jeux pour extérieur et intérieur, natation, promenades, animations diverses organisées par des moniteurs qualifiés.

## Repas

Le potage est offert à midi.

## Prix et inscriptions

Un droit de 1,5 euro par jour est demandé à chaque enfant. Il est de 4 euros maximum pour 3 enfants ou plus d'une même famille. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.

## Garderie

**Plaine Deru** : école rue des Hospices

**Plaine Peltzer** : école rue Ortmans

**Plaine des Tourelles** : école rue N. Arnold à Petit-rechain

**Plaine d'Ensival** : école gardienne rue Snoeck à Ensival.

Horaires : dès 7 heures et de 17h à 17h30.

## Déplacements vers les plaines

- soit directement à partir de 8h30
- soit sous la conduite d'un aide-moniteur au départ des 4 écoles (garderies) à 8h.

Pour la plaine Deru, un transport gratuit par bus du TEC est assuré dès 8h15 au départ de la rue des Hospices (école de l'Est - garderie) selon l'itinéraire suivant : rue des Hospices, Place St-Remacle, Parvis St Antoine, rues de la Chapelle (école), du Peignage (local communal), Carl Grün (école), chemin Ma Campagne, école de Stembert centre, bas avenue Jean Lambert, stade de Bielmont, avenue de Spa, Rouheid. Retour vers 17h30 (même itinéraire en sens inverse)

**Renseignements : Echevinat des Affaires Sociales, de la Famille et de la Jeunesse : 087/325.290.**



La piscine d'Ensival dans un cadre verdoyant, bientôt opérationnelle



La plaine de Rouheid



La plaine de jeux au Domaine des Tourelles

## Bientôt l'ouverture des piscines extérieures

Avec le retour de l'été et les vacances scolaires, les bassins extérieurs d'Ensival et de Mangombroux vont rouvrir leurs portes. Informations pratiques.

### Bassin de natation d'Ensival

Rue Préry, 4800 Ensival - Tél. 087/22.15.78.

#### Ouverture

Du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2002

#### Tarifs

Adultes : 1,5 euro - Enfants : 1 euro

Visiteurs : 1 euro - Location cabines 0,7 euro

#### Abonnement

30 bains adultes : 35 euros

30 bains enfants : 22 euros

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : Fêtes de Wallonie

Tournoi de pétanque et joutes nautiques.

Ouvert à tous.

### Piscine de Mangombroux

Avenue Reine Astrid, 194, 4802 Verviers

Tél. 087/22.04.72.

#### Ouverture

Du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre, tous les jours de 13h30 à 19 h.

#### Tarifs

Enfants (jusqu'à 12 ans) : 1 euro

Adultes : 1,5 euro

Abonnement famille pour 30 bains : 30 euros

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : Fêtes de Wallonie

Barbecue et jeux aquatiques.

Ouvert à tous.

### Piscine de Verviers

Rue Xhavée, 59 - Tél. 087/33.87.39.

#### Horaires d'été

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 14h à 18h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h45

Mardi : 20h45 à 21h45 et jeudi : 21h15 à 22h15



# Un vélo dans la ville : en route pour la première phase

Depuis plusieurs mois, la Ville de Verviers travaille à un projet de pratique du vélo, baptisé " Un vélo dans la ville ". L'inauguration est prévue le 22 septembre.



Un aperçu des marquages au sol qui indiqueront les zones pour cyclistes.

## A vélo en sécurité

Rouler en ville à vélo avec un maximum de sécurité, tel est l'objectif du projet que la Ville de Verviers - et principalement le Service des travaux - pilote actuellement pour permettre aux nombreux praticiens de la " petite reine " de s'adonner à leur moyen de transport favori.

Concrètement, certaines rues de Verviers verront apparaître sur leur sol des marquages indiquant aux automobilistes la présence éventuelle de cyclistes. Pour ceux-ci, ces marquages ne signifient nullement qu'ils empruntent une piste cyclable classique exclusivement réservée aux vélos.

**Ce marquage signale aux automobilistes qu'ils partagent la rue avec des cyclistes.**

Il s'agit donc d'un appel à la prudence des uns et des autres dans un respect mutuel.

## Voici les " S.U.L. "

Par contre sur d'autres sections, un " sens unique limité " (SUL) sera réservé aux cyclistes. Dans ces couloirs, et dans ces couloirs uniquement, ils pourront circuler dans les deux sens. Ici encore, il faut faire appel à une grande prudence. Sens unique ne signifie nullement qu'ils ont tous les droits.

Dans l'état actuel du projet, une liste d'aménagement de 106 voiries a été proposée dont 45 en SUL.

Dans un premier temps, le projet prévoit une liaison entre Verviers Ouest et Verviers Est, axe majeur sur lequel la ville de Verviers envisage diverses politiques économique, sociale et culturelle.

Progressivement, des extensions à ce réseau de base seront proposées aux cyclistes. L'amé-

nagement de la rue aux Laines figure parmi ces futures extensions.

L'aménagement des voiries communales ne constitue qu'un élément du projet. En effet, il s'accompagnera de l'installation d'arceaux (ou râteliers) permettant de ranger les bicyclettes en divers endroits tels que les QI de Mangombroux et Ensival, les piscines d'Ensival et de Mangombroux, le musée rue Renier, le piétonnier du centre-ville.

Des abris sont également prévus près de l'Hôtel de Ville, la piscine, le Grand-Théâtre, la Gare, le Centre Touristique de la Laine et de la Mode, le stade de Bielmont et les terminus des lignes du TEC.

## La grande braderie du 26 au 29 juin



Photo Grégoire Derouaux

## Il est revenu, le temps des bonnes affaires

Un vrai soleil d'été qui incite à la flânerie, voilà ce que l'on souhaite aux commerçants verviétois, et quelques autres venus d'ailleurs, à l'occasion de la traditionnelle braderie qui animera le cœur de la ville du 26 au 29 juin prochains.

La Braderie de Verviers, c'est un véritable événement commercial qui touche la population de l'ensemble de notre arrondissement. C'est l'occasion aussi, pour certains, de renouer avec Verviers et de découvrir combien, ces dernières années, la ville s'est fait belle, plus accueillante, plus conviviale... Et cette année, la nouvelle fontaine, place Verte, ne laissera pas d'en étonner plus d'un, surtout si des

températures estivales poussent les enfants à quelques batifolages aquatiques.

Tout comme l'an dernier, la Braderie s'étendra sur quatre jours, du mercredi au samedi, avec, le vendredi, une nocturne qui permettra les achats jusqu'à 21 heures. Verviers sera donc le rendez-vous de tous ceux et celles qui furentent à la recherche de la bonne affaire...

Fidèles à leur esprit de partenariat, la SNCB et le TEC Liège-Verviers apporteront leur habituelle contribution au succès de la Braderie verviétoise : **le parking de la SNCB sera mis gratuitement à la disposition des usagers tandis qu'une navette gratuite d'autobus sera organisée entre ce parking et la place Verte.**



# Infos services

## Compostage : nouvelles permanences au site de démonstration

Avant de composter pour la première fois ou pour ajuster votre savoir-faire en la matière, rien de tel qu'une visite au site de démonstration de compostage situé dans le parc Marie-Louise, rue de Limbourg.

Deux édu-composteurs seront présents de 10h à 12h les samedis **15 juin, 6 juillet, 3 août, 17 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre et 19 octobre 2002.**

Ces bénévoles montreront différents types de compostières, expliqueront les grands principes du compostage et donneront quelques petits trucs pour obtenir un excellent terreau à utiliser au potager, dans les plantations ou les jardinières.

**Ces permanences ouvertes à tous sont gratuites. Info : 087/325.352.**

## Guichets de la population : horaires d'été

Les guichets du service de la population changent d'horaires durant les mois de juillet et août : ainsi, les permanences de 10 à 12h des samedis sont supprimées, de même que les permanences des mercredis après-midi de 14 à 16h.

## Bonne nouvelle pour le transport scolaire

Afin que les parents puissent choisir en toute liberté une école pour leur(s) enfant(s), un moyen de transport sera mis à disposition dès le 2 septembre prochain, pour autant que l'école choisie se situe dans un rayon de 4 kilomètres. Ce transport scolaire sera assuré par un autobus conduit par un chauffeur expérimenté ; un convoyeur (ou une convoyeuse) veillera à l'embarquement, au débarquement et au respect du règlement.

Quelque 150 euros par élève de l'enseignement primaire pour l'année scolaire entière seront réclamés par l'intermédiaire de factures mensuelles. La gratuité est par contre accordée aux enfants de l'enseignement maternel. Les parents intéressés sont invités à prendre contact avec le directeur de l'école où l'enfant sera inscrit.

## Suppression de la taxe sur les égouts pour les ASBL

Une bonne nouvelle pour les ASBL verviétoises, quelles que soient leur nature et leur finalité : elles sont désormais exonérées de la taxe annuelle sur les égouts. Cette exonération est d'application dès cette année 2002, ce qui engendrera donc une économie pour ces associations dont la majorité ne roulent pas sur l'or.

### Parking gratuit samedi dès 12h

Par ailleurs, il est bon de rappeler aux automobilistes que le parking est gratuit chaque samedi dès midi. Inutile donc d'alimenter les horodateurs. En conséquence, le prix de la taxe forfaitaire, si l'automobiliste n'achète pas de ticket, a été modifié le samedi : il passe de 13 à 8 euros.

## Les prochaines kermesses

- Heusy** du 15 au 18 juin
- Stembert** du 20 au 24 juillet
- Petit-Rechain** du 27 au 30 juillet
- Ensival** du 10 au 13 août
- Lambermont** du 17 au 20 août
- Verviers** du 31 août au 15 septembre



## Giro 73' Les avez-vous reconnus ?

Dans le précédent numéro de Canal V, nous avons publié un dessin d'Edmond Pauly, paru dans «le Jour» en mai 73, illustrant des personnalités verviétoises lors du départ du Giro.

Nous avons reçu plusieurs bonnes réponses et nous en remercions les auteurs. Les réponses sont (de gauche à droite) : Eddy Merckx, L. Warlet, commissaire en chef de la police, Jean Crahay, Georges Gilon, Raymond Marly, Marcel Counson, Bourgmestre, Hubert Parotte, Jean Cabay, Henri Leclercq, Louis Delicata, Léon Lonnew, Freddy Jodin, secrétaire communal.

## Plan wallon de l'Air : enquête publique

Depuis le 15 mai et jusqu'au 29 juin, une enquête publique est en cours relative à un projet de Plan wallon de l'Air.

Le habitants sont donc invités à s'informer sur le contenu et les enjeux du projet et à donner leur avis sur le programme d'actions prévu pour la qualité de l'air à l'horizon 2010.

La consultation publique de ce document est organisée par la commune et peut avoir lieu tous les jours ouvrables au **Service Environnement, au 62-64 rue du Collège** aux heures habituelles d'ouverture du service ou en soirée, lors des permanences qui se tiennent le mardi jusqu'à 20 heures au service d'Architecture à la même adresse.

Si vous êtes concernés par la qualité de l'air que vous respirez, n'hésitez pas....

## Du 20 au 22 septembre Les Francs Jeux à Stembert

Le folklore reprend ses droits à Stembert. Les Francs Jeux édition 2002, c'est pour (très) bientôt ! Vingt associations stembertoises relèvent à nouveau le gant pour inviter toute la population à revivre ces événements.

### Au programme

Vendredi 20 septembre : battue du Loup

Samedi 21 : cortège aux rubans, rallye d'ancêtres, souper de fête

Dimanche 22 : fête de rue, concours de pêche et d'attelage, régata de voiliers, tir, théâtre-spectacle pour enfants, en clôture, jugement du Coucou.

Bloquez dès à présent le week-end des 20 au 22 septembre dans votre agenda ! Trois journées de traditions sur fond de légende, de plaisir, de fête auxquelles le comité a le plaisir de vous convier dès à présent. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



## Que faire à Verviers ? Notre agenda vous guide

### Juin 2002

|                            |                                  |       |   |
|----------------------------|----------------------------------|-------|---|
| Du 15 au 18 juin           | Heusy                            |       | Kermesse  |
| Du 21 juin au 28 juillet   | Centre Touristique Laine et Mode |       | <b>Exposition " Axion Art "</b> œuvres d'élèves de classes terminales des académies des Beaux-Arts de la Communauté française (organisation : Dexia)<br><b>Exposition</b> des élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Verviers |
| Du 21 juin au 17 juillet   | Centre Touristique Laine et Mode |       | <b>Exposition de photos :</b><br>" Des idées pour le patrimoine : la valeur de l'exemple - réaffectations de patrimoines en Wallonie " (organisation : Institut du Patrimoine wallon)   |
| Du 21 juin au 17 juillet   | Centre Touristique Laine et Mode |       | " Patrimoine verviétois " en collaboration avec la Fondation Hardy  |
| 22 juin                    | Les deux Places                  | 19h30 | <b>Jogging des Jeunes</b>   |
| 23 juin                    | Stade de Bielmont                | 15h00 | <b>Grand Jogging de Verviers</b> 13km500  |
| Du 26 au 29 juin           | Centre-ville                     |       | <b>Braderie</b>   |
| <b>Juillet 2002</b>        |                                  |       |   |
| Du 20 au 24 juillet        | Stembert                         |       | Kermesse  |
| 21 juillet                 | Berges de la Vesdre              | 22h30 | Grand Feu d'artifice  |
| Du 27 au 30 juillet        | Petit-Rechain                    |       | Kermesse  |
| <b>Août 2002</b>           |                                  |       |   |
| Du 10 au 13 août           | Ensival                          |       | Kermesse  |
| Du 17 au 20 août           | Lambermont                       |       | Kermesse  |
| Du 31 août au 15 septembre | Verviers                         |       | Kermesse  |

## Sur les berges de la Vesdre le 21 juillet Grand feu d'artifice

*C'est désormais une tradition, la Ville de Verviers propose le jour de la fête nationale un grand spectacle gratuit, toujours unanimement apprécié : un feu d'artifice.*

L'animation prévue cette année sera plus grandiose encore puisqu'il s'agit du feu d'artifice aérien baptisé " Skyfire " comportant plusieurs nouveautés et concocté par une société de Charleroi, particulièrement spécialisée en la matière.

Le feu d'artifice sera tiré aux alentours du Pont Parotte à partir de 22h30. Nul doute que le spectacle attirera comme l'an passé une foule record dans le centre-ville. Un rendez-vous à ne pas manquer assurément.

